

Questions orales

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'admet-il pas qu'en accordant ainsi une véritable immunité à l'Afrique du Sud, on l'encourage à redoubler de violence?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non. Je ne suis pas d'accord avec cette interprétation. Toutefois, je pense que les dernières initiatives meurtrières prises au nom de l'État et du gouvernement de l'Afrique du Sud, les incursions en Zambie et le meurtre de civils innocents, inciteront certainement les Canadiens qui persistaient à croire qu'il suffirait de discours pour amener l'Afrique du Sud à changer de politiques, à revenir sur leur point de vue.

LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Si ces actes doivent inciter les Canadiens à penser que ce n'est pas par de simples paroles qu'on changera le cours des choses, que penser des paroles du premier ministre qui, il y a un an et demi, déclarait que le Canada romprait totalement ses relations économiques et diplomatiques avec l'Afrique du Sud si la situation là-bas ne s'améliorait pas?

Ne serait-il pas temps que le gouvernement laisse tomber les paroles et passe aux actes avec l'Afrique du Sud?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le député fait partie de ceux qui ont reconnu le rôle de premier plan joué par notre gouvernement et notamment notre premier ministre pour amener un changement pacifique et profond dans la situation du sud de l'Afrique. Nous avons l'intention de poursuivre ce rôle de premier plan.

A cette fin, nous continuerons à exercer des pressions économiques, mais nous chercherons aussi à ne pas couper tous les ponts avec le régime de l'Afrique du Sud pour que la communauté internationale puisse, si l'Afrique du Sud se montrait disposée à évoluer pacifiquement sous la pression du Canada et d'autres pays, profiter de ces dispositions et tenter cette voie pacifique afin d'éviter le chaos qui risque sinon de s'abattre sur ce sous-continent.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT

LA SÉCURITÉ SUR LE PONT JACQUES-CARTIER—LA POSITION DU MINISTRE

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports concernant le dossier de la sécurité sur le pont Jacques-Cartier. Monsieur le Président, en fin de semaine, il y a eu sept autres accidents qui sont survenus sur le pont, dont un a entraîné la mort d'une personne. Depuis janvier 1987, le ministre des Transports a entre les mains un rapport contenant des recommandations précises pour solutionner le problème de la sécurité sur le pont Jacques-Cartier, et malheureusement, ce

matin, le ministre a déclaré aux journalistes qu'il n'y avait pas d'urgence à trouver une solution à ce problème. Ma question est la même que celle des policiers des ponts Jacques-Cartier et Champlain et elle est bien simple: Est-ce que le ministre peut dire combien de décès et d'accidents graves seront nécessaires pour que celui-ci apporte des solutions à ce problème?

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai appris par les journaux du Québec, lundi, que le député voulait me poser une question et je n'ai pas pu fermer l'oeil depuis.

Notre position au sujet du pont Jacques-Cartier est la suivante: le pont existe depuis des années. Il a été construit il y a longtemps. Il n'y a pas de situation d'urgence due au fait qu'il a été mal construit ou à toute autre raison.

Nous avons engagé le cabinet d'experts-conseils Trafix Inc. pour étudier la cause de ces accidents et pour faire des recommandations.

Cette compagnie a soumis un rapport en février à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, l'organisme responsable de la gestion du pont. Des représentants de mon cabinet, de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et du ministère des Transports se sont réunis hier.

Je me préoccupe de la sécurité sur le pont Jacques-Cartier. Si les automobilistes qui l'empruntent conduisaient plus lentement, la situation s'améliorerait certainement.

Nous avons l'intention de faire le nécessaire pour nous renseigner sur la question. Je dois dire cependant, monsieur le Président, que j'ai reçu sur la question un rapport détaillé des députés de La Prairie, de Longueuil et de Chambly bien avant que le député décide d'en parler pour se faire de la publicité.

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Vancouver Quadra): Maintenant, vous allez passer à l'action.

[Français]

LES MESURES PROPOSÉES

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, c'est non seulement décevant mais scandaleux et la famille de la personne qui est décédée en fin de semaine ne doit pas rire de voir la bouffonnerie de ce ministre des Transports. Le ministre a raison de dire... Il sait que le rapport dit que c'est à cause des excès de vitesse qu'il y a tant de décès sur le pont Jacques-Cartier. Compte tenu du fait que l'on connaît les conséquences et que le rapport recommande des solutions, est-ce que le ministre est prêt, après-midi, à autoriser la Société du pont Jacques-Cartier à mettre un million, premièrement, pour rajouter deux autos patrouilles pour avoir une meilleure surveillance policière; deuxièmement, à implanter un système de signalisation permanent et, troisièmement, à étendre du matériel antidérapant pour sauver des vies et à arrêter de faire le bouffon?